



SAINT
Jean-Baptiste
COMMUNAUTÉ DE PAROISSES

« Je vous
donnerai des
pasteurs selon
mon cœur.
Et ils vous
conduiront avec
intelligence et
sagesse »

(Jérémie 3,15)



Mgr Norbert Turini, nouvel Evêque de Perpignan-Elne

CATHOLIQUES DU CENTRE-VILLE

PERPIGNAN

Bulletin paroissial N°46
Novembre 2014

DIOCESE DE PERPIGNAN - ELNE

Sommaire

LE MOT DU CURÉ

- Être ensemble. 1

A L'ÉCOUTE DE LA PAROLE

- Fête du Christ Roi de l'Univers 3

FAMILLES, JE VOUS AIME !

- II. La personne humaine masculine et féminine 5

SAINTS

- Sainte Cécile 7

VISAGES D'ÉGLISE

- Sophie Villacèque 9

CHRONIQUE PAROISSIALE 11

AGENDA PAROISSIAL 12

VIE DE L'ÉGLISE CENTRE-VILLE 14

Catholiques du Centre-Ville

6, rue du Bastion Saint-Dominique

66000 Perpignan

Bulletin mensuel gratuit

Directeur de la publication :

Abbé Grégory Woimbée

Rédaction :

Père Jean-Baptiste Blondeau

Abbé Samuel Delmas

Reinald Dedies

Michel Bolasell

Agenda :

Nicolas Roux, rouxin@cegetel.net

Conception-Mise en page :

Maryvonne Clouel

Impression : Imprimerie Catalane

Tirage : 1000 exemplaires

Nous contacter :

• Secrétariat de M. l'Archiprêtre

Maryvonne Clouel : secretariat.archipretre@gmail.com

Tél. 06.23.73.49.78

• Secrétariat de la cathédrale

Gérard Moret (Régie) : secretariat@cathedraleperpignan.fr

Sophie Villacèque (Actes de catholicité) :

secretariatcathedraleperpignan@hotmail.fr

Adresse postale :

6, rue du Bastion Saint-Dominique 66000 Perpignan

Permanence d'accueil : du lundi au vendredi de 10h à 11h45

et de 15h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 11h45.

Tél. 04.68.51.33.72 / Fax. 04.68.51.46.13

• Baptêmes des petits enfants

Nicolas et Isabelle Roux :

baptemescathedraleperpignan@gmail.com

• Mariages : secrétariat de M. l'Archiprêtre

• Obsèques : Abbé Samuel Delmas

Tél. 06.50.16.25.30 - abbe.delmas@gmail.com

• Concerts et manifestations culturelles

Bruno Nougayrède : musique@cathedraleperpignan.fr

Confessions

Cathédrale

Mercredi 17h00 - 18h00

Dimanche aux messes

de 9h30 et 11h00

selon disponibilité du prêtre

Notre-Dame de la Réal

Jeudi 19h00 - 20h00

Messes dominicales

Cathédrale 08h00 - 09h30

11h00 - 18h30

St-Mathieu 17h00 (samedi)

10h30 (f. extra)

Ste-Thérèse 18h00 (samedi)

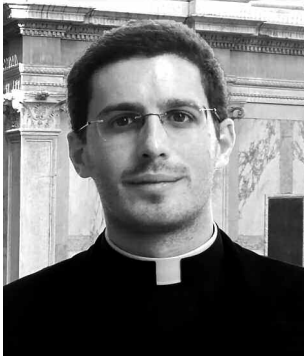
St-Jacques 09h30

Notre-Dame de Lourdes 11h00

Notre-Dame La Réal 11h00

et Messe autrement à 18h30

(le 1^{er} dimanche de chaque mois)



Le dimanche 19 octobre dernier, après une messe célébrée en la cathédrale dans le cadre de la journée missionnaire mondiale, et un apéritif riche en échanges, je fis route vers la maison Saint-Christophe pour le déjeuner paroissial : une belle table de seize convives, du pot-au feu, et tant d'autres bonnes choses apportées ou cuisinées avec le cœur.

De vrais échanges, de vraies rencontres, une vraie simplicité, une vraie solidarité, des personnes alors moins seules qu'à l'habitude, des rires, des moments d'émotion où chacun peut s'exprimer et être écouté.

Cet épisode est loin d'être isolé. Je pourrais dire les mêmes choses de tant d'autres rencontres qui émaillent la vie de nos paroisses et dont je suis l'heureux témoin. Cette qualité, cette épaisseur, cette densité n'apparaissent pas dans les statistiques.

Elle est assez extraordinaire cette force de l'Évangile qui nous fait à la fois sortir de « l'entre-soi » et nous sentir « chez nous » plus qu'à la maison, cette beauté de la vie chrétienne qui ne repose pas sur des affinités pré-existantes mais qui crée des amitiés durables.

L'Esprit de Pentecôte ne fait pas de différence entre nous, il se déploie dans les cœurs qui l'accueillent avec humilité. Il faut rendre grâce pour tous ces moments du quotidien d'une paroisse où la présence du Christ se fait palpable et tangible, où nous prenons conscience que nous ne sommes pas seuls lorsque nous sommes ensemble par Lui, avec Lui et en Lui.

Toute la vie quotidienne de nos paroisses est un prolongement de l'Eucharistie que nous célébrons. Si nous faisons le lien entre notre vie de prière et notre vie fraternelle, si elles se nourrissent l'une l'autre, nous ferons aussi la découverte la plus importante qui soit, celle que fit saint Paul sur le chemin de Damas,

saint Pierre au chant du coq, la femme adultère et tant d'autres : nous découvrirons le vrai visage de Dieu.

La société occidentale n'est pas seulement sécularisée, imprégnée de l'illusion qu'elle peut vivre sans Dieu, qu'elle doit même apprendre à vivre sans lui, sans espérance de la vie future, en se rivant à des dominations précaires, la société occidentale a perdu le sens de l'autre, non pas de l'autre comme individu qui me fait face, mais de l'autre avec lequel je ne fais qu'un.

La communauté ou le bien commun n'existent pas sur la base d'un plus petit dénominateur, mais sur l'exigence d'un plus grand dénominateur. Cet individualisme, qui réduit l'homme à sa petite individualité, à ses petits plaisirs, à son petit monde, est une plaie aussi dans la chair de nos communautés paroissiales. Qu'il est parfois difficile de rompre cette habitude de quant-à-soi, de briser l'inertie ambiante ! Qu'il est difficile d'arracher parfois un « Et avec votre esprit », un « credo », un « pater », un

cantique même simple à chanter ! Cette paresse resterait anecdotique si elle n'était pas le signe d'une véritable tiédeur, d'une attitude perméable à toute forme de vie communautaire. « Ensemble » nous formons l'Eglise et ce corps social et mystique souffre de l'individualisme renfrogné ambiant, de cette agressivité sociale latente, de ces cloisons que l'on met entre nous.

Je fais souvent comme si de rien n'était, feignant de ne pas voir ceux qui ne font que passer, qui ne font que consommer, promettre sans tenir, souhaitant à Dieu de faire son chemin dans leur cœur, mais je ne peux m'empêcher de souffrir de ces situations d'indifférence collective, de manque d'intérêt ou de mollesse intérieure. Nous vivons un siècle amorphe, le peuple n'est plus un peuple avant tout parce qu'il est éteint, parce qu'il n'a plus le feu sacré. Ranimer la flamme, les prêtres s'y emploient en engageant toutes leurs forces dans de multiples ministères.

Lorsqu'on vit ces moments de grâce dont je parlais plus haut, on se dit que le Seigneur n'est pourtant pas avare pour qui le sert, qu'il console ses ouvriers par

le sourire reconnaissant d'un cœur tout simple, qu'il n'est pas besoin de grands discours, de grandes promesses, de fières prétentions, qu'il suffit d'une petite voix qui vous dise qu'elle doit beaucoup à ce même Seigneur qui vous a appelé. « Ce que tu as caché, Seigneur, aux sages et aux savants, tu l'as révélé aux tout petits ».

Que le Ciel soit béni pour tous ceux qui m'ont été confiés et – je peux le dire de plus en plus avec le temps qui passe – auquel j'ai été confié. Tout se tient : vérité et charité, prière et action. Si l'un vient à manquer l'autre se meurt.

En attendant les noces éternelles, goûtons déjà de la joie d'être ensemble, de prier ensemble, de travailler ensemble dans la vigne du Seigneur.

Il y a cinq mois, Mgr Marceau quittait un diocèse aimé et aimant. Le 18 octobre dernier, le Saint-Père nous a donné comme Evêque Mgr Norbert Turini, évêque de Cahors depuis 2004.

Naguère prêtre de Nice – décidément nos liens avec le diocèse de Nice continuent à se tisser un peu plus ! – Mgr Turini est un pasteur qui a su faire du sanctuaire de Rocamadour un véritable lieu-source du Lot-et-Garonne, et bien au-delà de ses frontières. Je me souviens encore avec émerveillement d'un stage estival passé auprès de la Vierge Noire de Rocamadour lorsque Mgr Emmanuel Delmas, actuel Evêque d'Angers, en était encore le Recteur



Chez nous, Mgr Turini retrouve une culture et une foi, une terre et des hommes, qui ne sont pas loin de ceux qu'il a quittés, et son sourire énergique n'est pas sans rappeler celui de

notre précédent pasteur.

Que la Vierge de Font-Romeu veille sur lui et son ministère épiscopal !

+ Abbé Grégory WOIMBÉE
Curé-Archiprêtre

Père Jean-Baptiste BLONDEAU p.s.s.

Fête du Christ Roi de l'Univers

34^{ème} du temps ordinaire (Mt 25,31-46)

Le dernier dimanche de l'année liturgique nous invite à célébrer la royauté du Christ. L'année dite « liturgique » nous propose de vivre toutes les étapes parcourues par Jésus, depuis sa naissance jusqu'à cet étrange couronnement qui le proclame « roi », le « Christ-Roi », titre étrange, apparemment assez éloigné de ce que nous appelons l'Incarnation, ce Dieu qui prend la condition de l'homme, modestement, et dont la vie se termine par un destin tragique, une mort infamante, ouverte il est vrai sur une résurrection dont le meilleur signe sera, pour les compagnons d'Emmaüs, une chaleur du cœur devant un pain partagé par une absence. Et non un solennel couronnement.

Les quatre semaines du temps de l'Avent qui approche vont nous préparer à revivre une fois encore cette aventure dont l'Evangile porte témoignage et qui, comme toute existence, commence par une naissance que nous appelons Noël. Et une naissance bien modeste, qui n'a rien de

royale, dans une étable, puisque l'hôtel était complet pour les modestes parents de ce bébé.

L'Evangile de ce dimanche, judicieusement choisi par la tradition de l'Eglise, nous aide à comprendre ce que peut signifier cette condition royale de l'enfant de Nazareth, du crucifié du Golgotha et du ressuscité de Pâques. Attardons-nous donc d'abord sur ce titre de roi que l'on attribue au Christ, le « Christ-Roi ».

Qui dit roi, dit pouvoir. Aujourd'hui, les collégiens l'apprennent en histoire. Il y a deux sortes de pouvoirs : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir de faire les lois, le pouvoir de les faire respecter. Du temps de Jésus, ces deux pouvoirs n'en faisaient qu'un, c'était le pouvoir du roi. C'est le pouvoir absolu. Dire que le Christ est roi, c'est parler de

la royauté de Dieu, c'est dire qu'il n'y a dans l'univers aucun pouvoir supérieur au pouvoir de Dieu.

Mais quand on lit la Bible, la Première ou la Deuxième Alliance, nous voyons que ce n'est pas si simple. Il faut bien comprendre de quel pouvoir il s'agit, ce que veut dire ce mot quand on l'applique au Dieu de notre foi. Il ne faut pas se tromper sur la nature de la puissance de ce roi sous peine de le réduire à notre

t a i l l e humaine, sous peine de faire de Dieu une image qui pourrait n'être qu'une caricature et qui n'aurait plus rien à voir avec le Dieu qui

se révèle dans la Parole Biblique, dans l'Evangile tel qu'il a été accueilli, proclamé et transmis par l'Eglise. D'ailleurs Jésus, au début de sa mission, dans le



A l'écoute de la Parole

désert, à la tentation de devenir le roi de tous les royaumes de la terre, s'écriera « *Arrière, Satan !...* »

Il faut d'abord remarquer que dans le livre de la Genèse, Dieu créateur est montré comme soumettant tout l'univers à l'homme : « *...remplissez la terre et soumettez là. Dominez...* ». Dieu se dessaisit de son pouvoir en faveur de l'homme. Le problème c'est que ce pouvoir, l'homme ne saura pas toujours l'exercer dans le bon sens. Et quel est le « bon » sens ? Quelle est la loi du monde que l'homme, délégué par Dieu, doit mettre en œuvre pour que le monde tourne rond ? Ce que veut l'homme, et ce que veut Dieu pour lui, c'est la vie, la joie, le bonheur, la paix... Et c'est ce que va affirmer la royauté de Jésus.

Si Dieu a créé l'homme roi de l'univers, c'est en l'homme Jésus qu'Il va nous faire connaître comment exercer cette royauté. En Jésus ce pouvoir législatif dont nous parlions en commençant va se dire en seulement deux lois qui en vérité n'en font qu'une, deux lois qui résument les appareils législatifs les plus compliqués que l'on puisse trouver, y compris dans la religion, dans n'importe quelle religion, en commençant bien sûr par la nôtre. Ces deux lois nous les connaissons,

elles sont dans l'Évangile : « *Aimez Dieu comme des enfants aiment leur père et aimez-vous les uns les autres, tous, sans exception, comme des frères.* ».

Ces deux commandements, Jésus ajoutera qu'ils résument à eux seuls toute la loi et les prophètes, c'est-à-dire tous les codes civils et religieux que peuvent imaginer les hommes. Et il les résumera encore plus en un commandement unique : « *aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.* » Ainsi la seule loi édictée par le « Christ-Roi » est la loi de l'amour. Mais une loi il faut l'appliquer, il faut des décrets d'application. Cela relève du pouvoir exécutif. Le pouvoir exécutif du Christ-Roi, c'est l'Évangile de ce dimanche qui en donne les normes concrètes, inscrites dans le quotidien de la vie. Et c'est sur la croix que Jésus prend définitivement le pouvoir qui est celui de l'amour. Ce pouvoir du Christ-Roi c'est celui qu'il affirme en allant jusqu'au bout de l'amour car, avait-il dit « *il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime* ». La mort de Jésus, illuminée par le pardon sans réserve qu'il donne à ses bourreaux - « *Père pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font* » - est la victoire de l'amour sur la violence, l'injustice, la haine,

la volonté de puissance, l'orgueil, la duplicité.

Cette loi de l'amour, à jamais confirmée par la Résurrection du matin de Pâques, va particulièrement pénétrer les plus intimes, et aussi les plus douloureux, rapports humains, les plus blessés, les plus désespérés. Elle va concerner ceux qui ont faim, ceux qui ont soif, ceux qui sont étrangers, ceux qui sont nus, ceux qui sont malades, ceux qui sont prisonniers, c'est la liste qu'énonce Jésus dans l'Évangile, et on pourrait l'allonger, l'actualiser.

De la Loi de l'Amour personne n'est exclu. Au contraire, Jésus semble dire que plus on manque d'amour dans les aléas souvent cruels de la vie, plus on est en droit que cet amour nous soit donné par nos frères en humanité. Et pour bien enfoncer le clou, si j'ose dire, Jésus affirmera qu'il est présent, en personne, chez tous ces blessés de la vie sous ces visages desquels s'illumine le sien. « *Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.* » Et c'est là qu'éclate à jamais la lumière de la Royauté de ce Christ que nous fêtons ce dimanche, le sens qu'elle a pour notre foi et pour notre vie chrétienne. □

II. La personne humaine masculine et féminine

Je ne l'apprendrai à personne, une crise féroce touche le mariage et la famille. Comme nous l'avons vu, le mariage et la famille sont liés à la nature humaine de telle sorte qu'aller contre ces institutions, c'est aller contre la vérité objective de ce qui constitue « l'homme ». Or, depuis plusieurs décennies circule une fausse idée de liberté qui nie la vérité de l'être humain et entraîne plusieurs conséquences :

1- le rejet de tout engagement comme étant contraire à la liberté.

2- la sexualité est rabaisée au rang d'objet que l'on utilise et manipule à sa guise.

3- le mariage n'est plus qu'une tradition sociale d'un autre temps qui restreint la liberté avec des droits et des devoirs.

4- le mariage et la procréation ne sont plus liés et l'union conjugale n'est plus le fondement de la famille.

5- la famille « traditionnelle » n'est plus le fondement permanent dans la nature humaine et de nouveaux « modèles de familles »

peuvent être choisis par ceux qui pratiquent la cohabitation.

L'idéologie du « genre »

C'est dans ce contexte qu'apparaît « l'idéologie du genre ». Ici, le sexe (homme ou femme) n'existe pas en tant que réalité naturelle. Il n'y a que du genre : c'est-à-dire des « rôles » masculin ou féminin que l'on assume dans la conduite sexuelle.

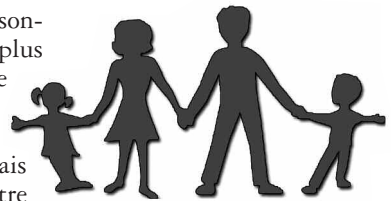
Cette théorie nie la différenciation naturelle entre les sexes et de ce fait chacun peut « être » ce qu'il veut : homme ou femme, hétérosexuel, homosexuel, transsexuel, bisexuel... et même changer quand il veut puisque « l'identité » personnelle et le sexe ne sont plus liés. Cette idéologie ne cherche pas à promouvoir « l'égalité » entre l'homme et la femme mais au contraire à reconnaître que la différence n'existe pas car elle serait artificielle (héritée du carcan de notre civilisation) et n'entraînerait que des discriminations.

L'idéologie du genre veut faire naître une vision nouvelle « neutre » de la personne humaine.

Au-delà des conséquences malheureuses sur l'individu, cette idéologie a pour victime le mariage hétérosexuel et la famille. En effet, selon cette vision le mariage en tant qu'union stable et le rapport entre l'union et la procréation sont une entrave à la liberté, la maternité rend la femme esclave et la parenté soumet l'individu à ses racines. La naissance d'un enfant n'est pas considérée comme un don mais comme un produit que je commande.

La différenciation sexuelle : homme et femme

Il va de soi que nous ne pouvons accepter une telle



idéologie tant nous percevons comme le dit le Catéchisme de l'Eglise Catholique que : « la sexualité affecte tous les aspects de la personne humaine, dans l'unité de son corps et de son âme. »¹

Sur le plan de la révélation nous croyons que tout

Familles, je vous aime !

l'être humain (corps et âme qui constituent sa personne) est à l'image et à la ressemblance de Dieu. Et que lorsque Dieu créa d'une même nature humaine l'homme et la femme, il les dota d'une égale dignité de par leur origine et de par leur fin. Toutefois, l'homme et la femme sont en même temps différents parce que leur participation à leur nature humaine commune se fait selon deux modalités distinctes : masculine et féminine.²

Quoiqu'en disent nos détracteurs, la diversité sexuelle est un fait naturel qui peut se vérifier aux niveaux physique, psychique, spirituel et social. Au delà du « *conditionnement social* » que l'on nous oppose, il s'agit d'une réalité préalable à toutes les sociétés et cultures que l'on peut constater par des arguments scientifiques mais aussi par le bon sens ! La nature masculine ou féminine n'est pas conditionnée par la culture d'une société mais la personne existant en tant qu'homme ou femme dans la société façonne par son action l'expression de la masculinité et de la féminité.

L'homme et la femme dans leurs différences sont complémentaires et ils peuvent agir l'un par rapport à l'autre. Nous retrouvons en eux les mêmes caractéris-

tiques en ce qui concerne les défauts et les qualités (force, tendresse, intuition...) mais elles s'expriment dans des nuances différentes. Tout ceci s'exprime à différents niveaux (parenté, voisinage, professionnels, amitiés...). L'amour sponsal (dans la différence des sexes) porte au plus haut point la complémentarité dans la communion.³

De plus, il y a un penchant naturel envers les personnes de sexe différent.⁴

Lorsque l'on « *tombe amoureux* » il y a comme une cohérence intérieure qui se forme face à la rencontre de l'autre. Ceci vient de l'amour. Ce penchant est naturel et ordinairement il existe chez toute personne à partir de la puberté. Mais dans un deuxième temps, à la force de la nature va répondre la force de la liberté qui accueille cet attrait ou le rejette. Finalement, on ne tombe pas amoureux sans le vouloir, même inconsciemment !

Enfin, l'acte conjugal n'est pas seulement l'union entre un mâle et une femelle qui vise la seule génération, mais aussi une façon « *d'être personne humaine* ». Nous avons vu que la sexualité affecte la totalité de l'être humain. Les actes propres à l'intimité sexuelle demandent une relation spécifique qui engage toute la per-

sonne et non pas que le corps. De par leur orientation naturelle, ils sont l'expression d'un homme et d'une femme qui s'unissent avec la potentialité d'accueillir une nouvelle vie. Cette nouvelle vie reçoit la dignité de personne à son tour et demande d'être accueilli dans une communion qui lie les progéniteurs de façon permanente. Si ce lien n'existe pas, l'union sexuelle exprime corporellement un *mensonge* ou une *demi-vérité*. Elle a gardé le sens biologique (en partie au moins) mais la plénitude du sens lui fait défaut. C'est à cause de cela et non pas du fait d'une coutume sociale soi-disant dépassée que l'Eglise demande qu'il n'y ait pas de relations sexuelles hors mariages. Elles ne conviennent pas à la grandeur de l'acte conjugal ! « *Le mariage est le lieu unique qui rend possible une donation parfaite par un choix conscient et libre qui s'affiche publiquement comme unique et exclusif pour que soit vécue une pleine fidélité.* »⁵

Ce sera l'objet de notre prochain chapitre... □

1 CEC 2332.

2 CEC 369.

3 CEC 2332..

4 CEC 1607.

5 Jean-Paul II, *Familiaris consortio* §11, CEC 2361.

21 novembre

Sainte Cécile

Cécile (Cécilia, Celia, Sheila) est une martyre romaine du III^e siècle, très vénérée dès les débuts de l'Église, mentionnée au canon romain de la messe dès 496.

Son nom, le fait que probablement elle fonda une église à Rome, sa sépulture aux catacombes de St Calixte, le contexte tout comme l'existence de Valérien et de Tiburce, personnages qui interviennent dans sa légende, voilà tout ce qui est vérifiable à son sujet.

Dès 535, une « passion de sainte Cécile » donne les fondements de son hagiographie, qui seront développés et embellis dans la « légende dorée » de Voragine. On y retrouve bien des lieux-communs des récits de martyrs.

Le saint évêque de Poitiers, Venance Fortunat, dit d'elle qu'elle vivait en Sicile, mais on lui prête d'illustres origines romaines. Très jeune, elle décide de consacrer à Dieu sa virginité. Elle ne refuse pas le mariage avec le noble Valérien que ses parents ont arrangé, laissant à son ange le soin de la protéger. Elle met son époux au courant, il respecte les choix de son épouse qui finit par le convaincre de demander le baptême qu'il reçoit des mains du pape saint Urbain : alors seulement il peut voir l'ange qui veille sur elle pendant sa prière. Il convainc ensuite son frère Tiburce de suivre sa voie. Dans leur zèle, ils donnent une sépulture digne à de nombreux martyrs victimes de la persécution. Dénoncés, ils restent fermes dans la foi et sont eux-même mis à mort.

Bravant le danger à son tour, Cécile leur donna une sépulture digne dans les catacombes de Saint Prétextat, et décida de faire de sa maison un centre de culte et de prédication. Amenée à comparaître devant le préfet pour avoir honoré les corps de son mari et de son beau-frère, après une glorieuse profession de foi, elle fut condamnée à être suffoquée dans les bains de vapeur de sa maison, mais elle survécut. Le préfet ordonna donc de la décapiter, mais le bourreau, ému par sa beauté, ne parvint



qu'à la blesser gravement et l'abandonna gisant dans son sang. Elle survécut trois jours en édifiant ses amis chrétiens qui l'entouraient. Urbain lui-même vint la reconforter malgré le danger. Cécile lui fit don de sa maison pour qu'elle reste un lieu de culte, légua ses biens aux pauvres, et mourut le 22 novembre 230. Elle fut inhumée dans les catacombes de Saint Calixte à côté de la crypte des papes, dans la position même où elle avait expiré, avec, à ses pieds, les linges tachés de son sang. En 821, les restes de Cécile, de Valérien et de Tiburce, furent transférés dans l'église construite sur sa maison au quartier du Trastevere à Rome. Lors de fouilles en 1599, on retrouva le corps intact dans sa position d'origine dont le sculpteur Maderno, présent à l'ouverture du

tombeau, réalisa une fascinante sculpture.

Le culte de Cécile est parmi les plus anciens à Rome. Une paroisse de notre diocèse aujourd'hui disparue, près de Montferrer, l'avait pour patronne dès le XII^e siècle ; il n'en subsiste qu'une intéressante chapelle romane, Sainte Cécile de Cos. Près de chez nous à Albi depuis le VII^e siècle, les cathédrales successives, y compris l'extraordinaire édifice de briques du XIII^e qui nous est parvenu, l'ont eue pour titulaire. De nombreuses œuvres d'art de premier rang, peintures, mosaïques, sculptures lui sont consacrées.

Mais pourquoi donc Cécile est-elle devenue la patronne des musiciens ?

Au Moyen-Age, c'était saint Grégoire, le grand pape réformateur qui a donné son nom au chant grégorien, qui tenait ce rôle. La « passion de Sainte Cécile » se contente de préciser qu'en marchant au martyre, elle entendait une musique céleste, et qu'elle chantait en attendant les coups du bourreau. A partir du XV^e siècle, les textes liturgiques extraits de cette passion, et en particulier l'antienne « Cantantibus organis » : « *au son des instruments, Cécile chantait dans son cœur et disait à Dieu : que mon cœur soit pur et sans tache et je ne serais pas confondue* » seront pris au pied de la lettre. Le mot « organis » lui-même est mal interprété : on représente Cécile jouant de l'orgue. En 1584, l'académie de musique de Rome nouvellement créée, fut placée sous le vocable de Sainte Cécile. Sa vénération

comme patronne des musiciens devint alors universelle.

On ne compte plus les compositions, messes, motets, dédiés à la sainte : on peut citer tous les grands maîtres de chapelle depuis Machincourt, Lassus, Palestrina, et tant d'autres, *l'ode à sainte Cécile* d'Henry Purcell, une *hymne* de Haendel, la *messe solennelle* de Charles Gounod, la *légende de sainte Cécile* de Franz Liszt l'*Hymn to St. Cecilia* de Benjamin Britten, jusqu'à la récente *Cecilia, vergine romana* d'Arvo Pärt. Enfin le 21 novembre est un jour de célébration pour de nombreuses formations musicales, harmonies et batteries fanfares qui honorent leur patronne par le traditionnel Concert de Sainte Cécile. Pour finir laissons parler sainte Thérèse de l'enfant Jésus qui lui consacre un poème dans ce style marqué par l'esprit d'enfance autant que par la rhétorique un peu désuète de son époque dont voici des extraits :

*Sainte bien-aimée, je contemple ravie
Le sillon lumineux qui demeure après toi
Je crois entendre encore ta douce mélodie.
Oui, ton céleste chant arrive jusqu'à moi*

...

*Cécile, prête-moi ta douce mélodie
Je voudrais convertir à Jésus tant de cœurs !
Je voudrais comme toi sacrifier ma vie
Je voudrais lui donner et mon sang et mes pleurs*

....

*O ma Sainte chérie! Bientôt, loin de la terre,
Obtiens-moi de voler près de toi sans retour. □*

Ils sont devenus enfants de Dieu en septembre 2014

Romain Leroux-Mejean
Aurore Lecomte-Navarro

Anna Serret
Ines Padrixe

Louis Corbel
Juan Alfonso Nabalos Bargas

Ils se sont unis devant Dieu en septembre 2014

Cyril Santamaria et Estelle Lelong

Miguel Lambelho Carvalho et Sara Da Silva Caixas

Ils ont rejoint la maison du Père en septembre 2014

Daniel Legay
Josette Sire

Lady Farah
Simone Barthelemy

Jean-Paul Chamouton
Epiphania Santana,

Georges Bridier
Maurice Sebe
Marie-Thérèse Gineste
Jeannine Margail.

Entretien réalisé par Michel BOLASELL

Sophie Villacèque

Mettre les acquis d'une formation universitaire et l'expérience d'une mère de famille au service de l'Eglise : c'est la noble mission que s'est assignée Sophie Villacèque. Avocate d'officialité dans le diocèse et responsable des actes de catholicité pour la paroisse St Jean-Baptiste, elle nous détaille ces deux activités et nous livre par ailleurs sa réflexion sur l'évolution de la catéchèse, domaine dans lequel elle est depuis longtemps impliquée.

Quelle est la fonction exacte du service d'officialité au sein d'un diocèse ?

Pour bien comprendre il faut faire un petit rappel terminologique : l'Eglise, comme toute société humaine, possède son droit propre (sachant que le droit, et donc la justice, consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû, forme la plus parfaite de la charité). En 1983, a été promulgué un nouveau code de droit canonique (du mot « canon » qui veut dire règle et qui est l'équivalent du mot « article » dans le code civil), qui réaffirme la légitimité du droit ecclésial. Pour appliquer le droit, il faut des juges et des tribunaux : l'organisation judiciaire de l'Eglise est le produit d'une évolution qui remonte aux premiers siècles de son histoire.

Ce sont les évêques qui, en vertu de leur charge de gouvernement, détiennent le pouvoir judiciaire dans chaque diocèse. En pratique, et bien qu'il puisse lui-même juger n'importe quelle cause, l'évêque délègue cette charge (ou office) à un prêtre

diplômé en droit canonique, appelé official (ou vicaire judiciaire depuis le code de



1983, mais l'ancienne appellation demeure). Celui-ci constitue autour de lui une équipe qui comme toute juridiction comprend juges, ministère public et avocats, qui peuvent être prêtres ou laïcs. Le manque de prêtres et de personnes compétentes en droit canonique ont conduit les évêques à regrouper leurs officialités, qui, pour la France sont calquées sur les provinces ecclésiastiques. Cette réorganisation a eu lieu voici cinq ans et notre diocèse dépend actuellement de l'officialité du Languedoc dont le siège est à Montpellier, avec des « antennes » dans

chaque diocèse, et présidée par un prêtre de Perpignan, l'abbé Waffelaert.

La majorité des causes jugées par l'officialité sont des demandes de reconnaissance de nullité de mariage, qui font l'objet d'un procès où chaque époux donne ses arguments. Cette procédure est parfaitement confidentielle, par respect pour les personnes.

Par-delà votre formation de juriste, qu'est-ce qui vous a incitée à vous impliquer dans cette activité d'avocat d'officialité ?

Il y a une douzaine d'années, notre ancien évêque Monseigneur Fort, sachant que j'étais titulaire d'un master de droit et que mes cinq enfants grandissaient et réclamaient donc moins de présence, m'a demandé de participer au service de l'officialité. J'ai donc commencé par être juge auditeur (interrogatoire des témoins dans les causes de nullité de mariage) pendant quelques années, tout en poursuivant une formation de droit canonique, à l'Institut catholique de Paris puis de Toulouse.

Visages d'Eglise

Nous dépendions alors de l'officialité du Midi, à Toulouse. L'abbé Waffelaert m'a ensuite proposé de remplacer l'avocat qui cessait ses fonctions, ce que je fais depuis un peu moins d'un an, tout en terminant ma licence en droit canonique.

C'est un service d'Eglise bénévole, qui me permet d'offrir mes compétences de juriste, mais aussi mon expérience de femme mariée, aux personnes blessées dans leur couple, qui veulent trouver dans cette reconnaissance de nullité une libération et la possibilité de repartir dans la vie, en pleine communion avec l'Eglise. Malheureusement, peu de catholiques connaissent cette démarche, que le Pape semble vouloir remettre à l'honneur.

A quoi correspond, précisément, l'autre mission de responsable des actes de catholicité que vous exercez à la paroisse de la Cathédrale ?

Je dirai que c'est une obscure mission de gratter le papier ! Monsieur le Curé ayant des obligations nombreuses et variées, a délégué dans chaque paroisse du centre-ville une personne responsable des « actes de catholicité », c'est-à-dire principalement des registres de baptêmes et de mariages. Ceux-ci sont tenus en double exemplaire, l'un d'eux étant remis à la fin de l'année aux archives de l'évêché qui conservent ainsi toute la mémoire du

diocèse. Il faut rappeler que pendant longtemps en France ces registres tenaient lieu de registres d'état-civil. Pour nous, ils permettent d'établir des extraits d'actes de baptême par exemple pour les personnes qui vont se marier à l'Eglise ou devenir parrain ou marraine. L'organisation de l'Eglise catholique en diocèses et paroisses permet d'obtenir la copie d'un acte n'importe où dans le monde. Dans les dossiers de mariage, il n'est pas rare de voir des actes de baptême établis dans des contrées lointaines, avec des langues et des sceaux très originaux !

J'ajoute qu'il faut ici rendre hommage à Raymond Costa qui m'a précédée dans cette tâche, que j'assume depuis trois ans, et qui vient de fêter ses 100 ans ! Je ne promets pas de faire comme elle !

Par ailleurs, catéchiste depuis de nombreuses années à la Cathédrale et à Maintenon, qu'est-ce qui, selon vous, notablement évolué dans la transmission de la foi ?

Je me suis mariée à la cathédrale en 1981 et n'ai jamais cessé depuis de faire le « caté » à la paroisse, avec une parenthèse à Maintenon, quand mes enfants y étaient scolarisés. En trente ans les effectifs ont fondu de façon impressionnante : pour la seule cathédrale nous avions deux groupes d'une dizaine d'enfants par tranche d'âge, le

mardi soir et le mercredi matin ; actuellement, pour les 5 paroisses du centre-ville, nous avons 6-8 enfants par tranche d'âge le mardi soir. [NDLR : effectif en forte hausse depuis deux ans] On pourrait trouver plusieurs causes à cet état de fait et il ne sert à rien de se lamenter. J'ai quand même le sentiment que la foi n'est plus annoncée largement et je rejoins le Pape lorsqu'il parle, pour le condamner, de repli des communautés sur elles mêmes. Il nous faut trouver l'équilibre entre la nécessité de « nourrir » les enfants de familles déjà très pratiquantes, et celle d'évangéliser tous les autres. Vaste programme dont je n'ai hélas pas la solution. Pour donner quand même une note optimiste, grâce à l'abbé Delmas, l'équipe des catéchistes s'est étoffée et a rajeuni ; j'en deviens la doyenne, c'est dire !

En préambule du synode sur la famille, le pape François a demandé aux évêques « de prendre en charge avec responsabilité pastorale des interrogations que ce changement d'époque porte avec lui ». Que vous inspire cette orientation ?

Il faut faire confiance à notre Pape et à l'Eglise, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint. En ces temps effectivement troublés, les catholiques doivent montrer, par le témoignage et l'exemple que la famille fondée sur le mariage est un lieu de bonheur et de joie ! □

L'horloge de la cathédrale a enfin ses aiguilles !

Le vendredi 19 septembre à 10h, autour de Madame le Préfet et des représentants de la DRAC, le coq qui doit être posé sur la croix qui coiffe la campanile, a été béni par le Chanoine Jean Baptiste Blondeau. Le coq symbolise la République et nous rappelle aussi nos limites humaines signifiées par le triple reniement de Pierre « *avant que le coq ne chante...* ».

Pour lire l'heure correctement, il faut savoir que le cadran du haut, avec son aiguille unique décorée du soleil, nous indique les heures et celui du bas, de forme ovale, nous

indique les quarts. Nos anciens n'avaient pas besoin de la précision des minutes. Quand au cadran du milieu, il nous renseigne sur : - le numéro du jour avec son aiguille formée d'une main, - le signe zodiacal, avec l'aiguille la plus fine, - et pour finir, la tache brillante sur la moitié du cadran, nous indique l'état de la lune, montante, descendante, pleine ou pas de lune.

Prochainement, la grosse cloche datant de 1410, et portant le nom de sainte Barbe, rythmera les jours du cœur de ville par sa sonnerie des heures et des quarts.

Nicolas Roux



Entraide et Partage au chevet des Chrétiens d'Orient

Le Service Entraide et Partage, lors de sa réunion du 17 octobre, a validé son projet annuel : soutenir les Chrétiens d'Orient dont la situation est dramatique dans de nom-

breux Etats. Vous en saurez davantage dans le numéro du bulletin de décembre. Notez déjà la quête réalisée à toutes nos messes dominicales des 8 et 9 novembre prochain.

Œuvres pontificales missionnaires

Le dimanche 19 octobre, à la cathédrale, à la messe de 11h, on fêtait la journée missionnaire mondiale avec le chœur universitaire La Colombe. Le P. Marcel, à cette occasion nous a délivré un beau témoignage : « Je suis un fruit de la mission ». Par ces mots, il a exhorté à soutenir la congrégation romaine pour l'Évangélisation des Peuples (Propaganda fide, fondée en 1622 par le pape Grégoire XV) qui fait beaucoup pour

les missions (formation des prêtres, des séminaristes, construction d'églises, de dispensaires, aide à l'enfance). J'ajouterai à la suite du P. Marcel : « Nous sommes tous le fruit de la mission ». L'Évangile nous a été donné pour que nous l'annoncions, nous ne l'annoncerons qu'en le vivant, nous ne le vivrons qu'en le célébrant ensemble dans une joie communicative.

Abbé Grégoire Woimbée +

– Dans nos églises –

La vie de la Communauté de Paroisses sur facebook :
<https://www.facebook.com/perpignan.cathedralesaintjeanbaptiste>

Attention horaire d'hiver St-Mathieu 17h00 le samedi

Samedi 1^{er} novembre *Solennité de Tous les Saints*
08h00 Messe à la Cathédrale
09h00 Messe à Saint-Mathieu
09h30 Messe à la Cathédrale et à Saint-Jacques
11h00 Messe à la Cathédrale
11h00 Messe à Notre-Dame de La Réal
12h30 Baptêmes de Maria et Margot à Notre-Dame La Réal
17h30 Vêpres solennelles de la Toussaint à la Cathédrale
18h00 Messe à Saint-Thérèse
18h30 Messe à la Cathédrale

Dimanche 2 novembre *Commémoration de tous les fidèles défunts*
Quête pour le bulletin paroissial du Centre-Ville

Cathédrale, Saint Jacques messes aux horaires dominicaux

09h00 Messe à Saint-Mathieu,

11h00 à Sainte-Thérèse

18h30 Messe « *autrement* » présidée par l'abbé Woimbée à Notre-Dame La Réal

Lundi 3 novembre *S. Martin de Porrés, religieux, -1639*
7h30, 11h30 et 18h30 messes pour les défunts à Saint-Mathieu, forme extraordinaire
17h30 Rencontre d'Entraide et Partage à la Cathédrale

Mardi 4 novembre *S. Charles Borromée, Evêque, -1584*

20h30 Concert d'orgues, musique catalane par Pierre Vidal, titulaire, à Notre Dame La Réal

Mercredi 5 novembre *de la férie*

11h00 Messe du Saint Esprit au centre Notre Dame de Lourdes

Jeudi 6 novembre *de la férie*

10h30 Rencontre des prêtres et diacres du Doyenné à la maison diocésaine

20h30 Catéchèse pour adultes « Jésus de Nazareth » par l'abbé G. Woimbée à la maison St-Christophe (Notre-Dame la Réal)

Vendredi 7 novembre *de la férie*

12h30 Réunion de l'EAP à la maison Saint-Jean

15h00 Messe et Rencontre des Dames de la Croix au Dévot Christ

17h00 Messe des Saintes Epines à Saint-Mathieu

Samedi 8 novembre *de la férie*

9h00 *Lectio Divina* par l'abbé Grégory Woimbée, petit-déjeuner spirituel, à la maison St-Christophe, (Notre-Dame La Réal)

11h00 Baptême d'Adèle à la Cathédrale

Dimanche 9 novembre *Dédicace de la Basilique du Latran - Quête Entraide et Partage*

11h00 Messe de la Saint-Hubert avec cors de chasse à la Cathédrale

Mardi 11 novembre *S. Martin, Evêque, + 397*
09h30 Messe pour la commémoration de l'armistice de 1918, avec les autorités civiles et militaires, chantée par la Maîtrise Diocésaine à la Cathédrale

Dimanche 16 novembre *33^{ème} dimanche du temps ordinaire*
Journée National du Secours Catholique

10h30 Baptême de Chloé à Saint-Jacques

Vendredi 21 novembre *Présentation de la Vierge Marie au temple*

17h30 Rencontre d'Entraide et Partage à la maison Saint-Jacques

18h30 Messe à Notre-dame de la Réal

Samedi 22 novembre *Ste Cécile, vierge et martyr, 1^{er} siècle*

Concert de la Sainte Cécile, bénédiction des musiciens à Notre-Dame La Réal

Dimanche 23 novembre *Solennité du Christ, Roi de l'Univers - Vente calendriers de l'Hospitalité Diocés.*
Messes aux horaires habituels du dimanche

12h30 Déjeuner paroissial à la maison Saint-Christophe (Notre-Dame la Réal)

Samedi 29 novembre *de la férie*

20h30 Veillée de prière pour la vie à la Cathédrale

Dimanche 30 novembre *1^{er} dimanche de l'Avent, début de l'année liturgique B*

11h00 Messe avec l'Institut du Grenat, à Notre-Dame de la Réal. (*st-Eloi*)

Lundi 1 décembre *de la férie*

14h30 Messe de la Ste-Geneviève avec la gendarmerie à la chapelle du couvent des Minimes

Samedi 6 décembre *S. Nicolas, évêque de Myre*

16h00 Fête de Saint Nicolas à la Cathédrale,
suivi d'un goûter pour les enfants au Foyer Gerbet

30 nov.- 8 déc. Neuvaine de l'Immaculée Conception à Notre-Dame de la Réal
Livret de la neuvaine à disposition dans les paroisses à partir du 23 nov. (offrande conseillée 5€)

Lundi 8 décembre *Solennité Immaculée Conception de la Vierge Marie*

18h00 Fin de la neuvaine de l'Immaculée Conception à Notre-Dame de la Réal

18h30 Messe solennelle à Notre-Dame de la Réal suivie de la traditionnelle procession aux flambeaux dans les rues du centre-ville

– Dans le Centre-Ville –

18h00 le 1^{er} jeudi du mois Cercle du silence, place de Catalogne

10h00 Tous les vendredis Dévotion au précieux sang à Saint-Jacques

11h00 Tous les samedis, Concert de carillon lieu d'écoute, parvis du vieux Saint-Jean

Jeudi 13 novembre 18h30 Jeudi de Sainte-Rita sur « l'existence du Mal » à N.-D de Lourdes

Mercredi 26 novembre 18h30 Etude Biblique sur « Elie, l'Homme au cœur de Feu » à N.-D de L.

– Dans le Diocèse –

Dimanche 9 novembre Aplec de Saint-Martin du Canigou

Samedi 22 novembre 18h00 Confirmation des jeunes du doyenné à Toulouges

Dimanche 23 novembre Concert Lyriques – opéras et airs sacrés à la chapelle Jean-Paul II

Vie de l'Eglise Centre-Ville

Un samedi de lectio-divina
petit-déjeuner spirituel



Bénédictio du vin nouveau



Groupe des collégiens

Saint-Mathieu

Fêtes patronales

Sainte-Thérèse

